

**10 Faits divers & Justice**

**Vol à main armée à Plaine Orey  
L'un des malfaiteurs présumés est un policier**

COE

Libreville/Gabon

**UN** ressortissant malien, D.B., la vingtaine révolue, a été victime, dans la matinée du 23 mars dernier, dans son établissement commercial sis à Plaine-Orey, d'un vol à main armée. Le butin emporté par les malfrats : une somme de 135 000 francs et un téléphone portable. L'enquête ouverte par la Police d'investigations judiciaires (PIJ) vient d'aboutir à l'arrestation des présumés auteurs de ce vol aggravé. Parmi ceux-ci figure un sous-brigadier de police en service à l'état-major des Polices d'intervention (EMPI), Aryss Joannick Mba Nze, alias "Cercuillard", Gabonais de 27 ans, domicilié au quartier Plaine-Orey justement, et présenté comme... un repris de justice ! Son complice dans cette affaire s'appelle Joseph Cédric Ndong Essono, lui aussi Gabonais de 27 ans, sans emploi et domicilié dans le même quartier. Interpellés vendredi dernier, le tandem sera présenté prochainement devant le parquet de Libreville pour répondre de ses actes.

**LA VICTIME RÉCLAME JUSTICE.** L'attaque



Photo : COE

Le policier (D) et son complice présumé attendent d'être déférés devant la justice.

contre la boutique de D.B. ainsi qu'on peut le lire dans le rapport d'enquête, a lieu en matinée, vers 7 heures. Le commerçant malien est surpris par la présence dans son échoppe de deux individus. Sous la menace d'une arme, il est forcé de leur remettre le contenu de sa caisse. Un appareil

téléphonique est également enlevé. Il a fallu deux mois pour que la plainte introduite par le boutiquier malien auprès de la Police d'investigations judiciaires porte ses fruits, les deux suspects ayant été arrêtés à leur domicile respectif. Conduits au poste de police, Aryss Joannick Mba

Nze, le flic, et son complice, ont cependant nié les faits. Le sous-brigadier de police, particulièrement, a dit prendre à témoin ses voisins, de ce que lui, fonctionnaire assermenté de son état, il ne saurait commettre d'actes délictueux. Or, le rapport d'enquête indique que ce policier

n'est pas à son premier acte répréhensible. En effet, il a déjà passé 18 mois à la prison centrale de Libreville pour d'autres faits de vol. Et, curieusement, à sa sortie de prison, cet agent a tout simplement repris du service à l'état-major des Polices d'intervention, comme si de rien n'était...

**Après trois mois de cavale au Cameroun**

**L'escroc présumé d'un pasteur rattrapé par la police**

AEE

Libreville/Gabon

**FERRY** Alila Ewing croyait que la justice l'avait définitivement oublié, après plusieurs mois de cavale au Cameroun. Il était donc assuré de ne plus avoir à répondre des faits commis, quelque temps auparavant, contre la personne d'un pasteur. Il s'agit d'une escroquerie qui lui aurait rapporté, ainsi qu'à ses amis, 22 millions de francs. Mais c'était sans compter avec la perspicacité des éléments de la Brigade anti-criminalité (Bac), qui l'avaient dans leur ligne de mire. Aussi, à son retour au bercail, ce compatriote, âgé de 31 ans, est-il tombé dans les filets tendus par les forces de sécurité. L'affaire? Nous sommes au mois de mars de l'année en cours. Ferry Alila Ewing, sans emploi et bien connu des milieux judiciaires, participe à un plan consistant à faire vendre à un pasteur de l'huile de baleine qui, selon lui, serait

très convoitée en Occident pour la fabrication des produits pharmaceutiques. De l'aveu du mis en cause, le plan émane d'un de ses présumés complices installé en France. Ce dernier, par l'intermédiaire d'un ami, aurait jeté son dévolu sur le pasteur. Pour ce faire, avec la complicité de quatre membres de son groupe, il réussit, semble-t-il, à persuader le ministre du culte de ce qu'il souhaiterait faire venir de Mayumba des fûts de graisse de baleine. Promesse est faite à l'homme de Dieu d'un bon retour sur investissement estimé à plus de cent millions de francs, s'il consent à mettre des moyens à leur disposition.

**ÉCROUÉ À LA PRISON CENTRALE.** Dans cette histoire, le rôle de Ferry Alila Ewing consiste à jouer les intermédiaires entre le pasteur et le gérant de la marchandise à Mayumba. Ainsi donc, à force d'arguments persuasifs, le réseau de malfaiteurs parvient à



Photo : AEE

Ferry Alila Ewing a été épinglé après son retour du Cameroun.

convaincre le pasteur de délier les cordons de la bourse, et une somme d'environ 22 millions de francs leur est remise. Sauf que, de fûts de graisse de baleine, point. A la place, c'est à un partage du pactole que se livrent les membres du gang, avant de s'évanouir dans la nature. Suite à l'interpellation de l'un d'entre eux, un certain Franck Tanguy Mabicka Mabicka, un petit vent de sauve-qui-peut souffle dans le groupe et, dans la débandade, chacun prend sa direction. Ferry Alila Ewing, qui a sa part d'argent en poche, choisit, lui, de se réfugier au Cameroun. Il y restera près de trois mois. Mais, n'ayant plus de quoi vivre dans ce pays voisin, il regagne Libreville, ne sachant pas qu'il est toujours dans l'œil du cyclone. Deux jours après son arrivée au bercail, il est appréhendé par la Bac au quartier Belle-Vue. Il attend actuellement son procès à la prison centrale de Libreville.

**Faits d'ailleurs**

**Un enfant éjecté d'un toboggan aquatique**

Durant l'inauguration du parc aquatique de Dublin, un enfant, âgé de 10 ans, a été éjecté d'un toboggan et s'est retrouvé directement sur le ciment. Par chance, il s'en tire avec quelques égratignures au dos et aux épaules, mais ses jours ne sont pas en danger. Toutefois les conséquences auraient pu être dramatiques s'il était tombé du haut de la descente. L'attraction baptisée "Emerald Plunge" a été fermée immédiatement.

**Elle confie son enfant à un inconnu pour aller faire la fête**

Les faits se sont déroulés lors de la Féria d'Alès (France). Une femme, âgée de 48 ans, a confié son enfant, âgé de 5 ans, à un inconnu pour aller faire la fête. L'homme a ensuite ramené l'enfant au PC sécurité du Cratère. Les policiers ont tenté de joindre la mère. En vain. Lorsque cette dernière s'est enfin présentée, elle a été placée en garde à vue au commissariat.

**Elle enferme ses 2 enfants dans le coffre de sa voiture pour faire ses courses**

Une mère de famille, âgée de 39 ans, a enfermé ses deux enfants, âgés de 2 et 5 ans, dans le coffre de sa voiture pour faire ses courses dans un supermarché Walmart à Warren County (Etats-Unis). Des clients du magasin ont été alertés par des coups et des bruits d'enfants provenant du coffre du véhicule garé sur le parking du magasin. Les témoins se sont approchés puis ont guidé l'ainé pour qu'il appuie sur un loquet de sécurité à l'intérieur du coffre pour être libérés. Les policiers se sont ensuite rendus sur les lieux et ont interpellé la maman à son retour des courses. Elle a été placée en détention provisoire pour maltraitance d'enfants.

**Une voiture fauche des spectateurs lors d'un rallye**

Lors du 32e rallye automobile de la ville de Turin (Italie), une "Skodda Biella" a heurté une bordure en béton, ce qui l'a fait dérapier dans un virage. Victime d'un étourdissement, le pilote a fait une sortie de route et a fauché de plein fouet les spectateurs installés derrière une rambarde de sécurité. Un enfant, âgé de 6 ans, est mort sur le coup. Ses parents et son petit frère de 3 ans ont également été percutés. Ils ont été transportés à l'hôpital. Le rallye a été annulé.

**Rassemblés par JNE**